

Sujet : [INTERNET] Saturation totale dans le département .Non aux éoliennes à Pautaines  
Date : Mon, 6 Jul 2020 18:39:41 +0200  
De : Xavier Larnaudie de Ferrand <xlarnaudiedeferrand@gmail.com>  
Pour : pref-icpe@haute-marne.gouv.fr

Non à ce projet pour de multiples raisons :

- hostilité de l'ensemble des habitants de Pautaines à l'exception d'une famille propriétaire d'un terrain où des éoliennes seraient édifiées

Comment la Préfète pourrait aller à l'encontre du souhait des habitants de Pautaines qui sont concernés en premier chef par ce projet car les 7 éoliennes seraient édifiées sur cette seule commune de Pautaines

- destruction d'un paysage haut marnais magnifique par une saturation en « parcs » ( un nom assez trompeur s'agissant d'un amas de béton armé, de ferrailles et de matériaux composites qu'on ne sait pas recycler!) d'éoliennes dans le secteur

Vanter dans le métro parisien la proximité avec la nature en Haute Marne , n'est pas compatible avec ce massacre paysager .Les citadins ou les touristes ne veulent pas habiter / séjourner près de parcs d'éoliennes laides et bruyantes

- risque de destruction d'une faune exceptionnelle et d'espèces protégées avec notamment la présence des derniers exemplaires du Milan Royal présents en Champagne Ardenne , de la cigogne noire ( avis défavorable de la LPO)

- trop grande proximité des lisières de bois/ forêts (moins de 200 mètres)

- éoliennes à environ 600 mètres d'habitations d'où nuisances sonores et visuelles pour les habitants de Pautaines et des environs ( dans de nombreux pays européens distance minimum requise d'une habitation doit être d'1 km)

- montage financier douteux et surface financière de l'entreprise qui ferait fuir un financier rigoureux

( historique de perte de la moitié des capitaux propres...) .Aucune information sur les garanties financières pour le démantèlement des éoliennes en fin de vie (En outre provision de 50 000 € par éolienne qui se compare à des devis de l'ordre de 400 000 € par éolienne ) donc les propriétaires des terrains risquent fort de se retrouver In fine avec des éoliennes rouillées dont ils devront assurer le démantèlement (15 000 éoliennes en fin de vie rouillent actuellement sur place aux États Unis)

- deux tiers des propriétaires des terrains où seraient implantés ces éoliennes n'habitent pas sur la commune de Pautaines mais ils toucheront une compensation financière ( rien à voir cependant avec les mégas profits de la société d'exploitation grâce à l'achat imposé par l'Etat à EDF et autres du kilowatt Éolien à un prix très élevé surréaliste contre l'avis de la Cour des Comptes ) .Donc les nuisances seront pour les habitants de Pautaines et l'essentiel des revenus seront soit pour des financiers internationaux soit des personnes qui n'habitent pas Pautaines !

- proximité avec des Monuments Historiques

- absence de concertation : les habitants de Pautaines découvrent en 2019 ce projet alors que les premières discussions avec notamment les propriétaires terriens remontent à 2014...

Envoyé de mon iPhone